



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
31 décembre 2025
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement**

Seizième session

Genève, 9 et 10 décembre 2025

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur les produits de base et le développement
sur sa seizième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 9 et 10 décembre 2025



Introduction

La seizième session de la Réunion d’experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement s’est tenue les 9 et 10 décembre 2025 au Palais des Nations, à Genève.

I. Résumé du Président

A. Séance plénière d’ouverture

1. La Directrice de la Division du commerce international et des produits de base a ouvert la session au nom du Secrétaire général adjoint de la CNUCED. Des déclarations liminaires ont été faites par les représentants des États et des organisations suivants : Pérou (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) ; République dominicaine (au nom des petits États insulaires en développement) ; Égypte (au nom du Groupe des États d’Afrique) ; Népal (au nom des pays les moins avancés) ; Mongolie (au nom des pays en développement sans littoral) ; République-Unie de Tanzanie ; République bolivarienne du Venezuela ; Gambie ; Algérie.

2. Dans sa déclaration liminaire, la Directrice a présenté brièvement les tendances récentes sur les marchés des produits de base. Comme indiqué dans le Consensus de Genève, les deux tiers des pays en développement restaient tributaires des produits de base, ce qui risquait d’entraver la transformation structurelle, d’accroître la vulnérabilité face aux chocs externes et de nuire au développement durable. L’intervenante a souligné que les marchés alimentaires mondiaux faisaient face à des défis de long terme, qu’il restait difficile de garantir la durabilité économique, environnementale et sociale des chaînes de valeur agricoles et que l’augmentation de la valeur ajoutée et le développement du commerce dans le secteur agricole étaient essentiels pour le développement durable et la sécurité alimentaire. À cet égard, il était nécessaire d’adopter des stratégies coordonnées et de renforcer la coopération et la transparence au niveau mondial. La concentration de l’offre de minéraux critiques pour la transition énergétique continuait de présenter des risques, mais il existait des exemples concrets de pays ayant accompli des progrès grâce à des mesures ciblées. La Directrice a dit que la CNUCED soutenait les efforts en ce sens, notamment en établissant des feuilles de route visant à diversifier la croissance industrielle des pays tributaires des produits de base, et a évoqué à ce sujet des projets menés à Madagascar, en Namibie et en Zambie. Enfin, elle a indiqué que les débats de la session porteraient sur la création de valeur ajoutée et la diversification stratégique comme éléments centraux de la résilience, de la compétitivité et du développement à long terme, ainsi que sur les mesures propres à les favoriser.

3. Quelques délégations et les représentants de plusieurs groupes régionaux ont dit qu’il était urgent de remédier à la dépendance à l’égard des produits de base, certains y voyant un piège structurel en matière de développement dans les pays en développement, qui contribuait aux cycles de volatilité et aux tensions budgétaires et limitait la transformation structurelle. Ils ont mis en évidence les problèmes suivants : la dépendance excessive aux exportations de produits de base exposait les économies aux chocs des prix, aux effets des changements climatiques et aux perturbations géopolitiques, ce qui compromettait la stabilité macroéconomique et l’investissement social ; l’insuffisance des infrastructures, des technologies, du financement et des compétences freinait la diversification et la création de valeur ajoutée, en particulier parmi les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les entreprises dirigées par des femmes ; les mesures unilatérales et les obstacles au commerce accentuaient la dépendance, restreignaient l’accès aux marchés et entravaient l’industrialisation ; les chocs climatiques, les coûts de transport élevés et les pratiques commerciales déloyales marginalisaient davantage les pays tributaires des produits de base ; un appui international ciblé (financement à des conditions favorables, transfert de technologies, renforcement des capacités et établissement de règles commerciales équitables notamment) était nécessaire pour favoriser une diversification durable et inclusive et l’intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

B. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Agriculture

4. La table ronde était animée par la Directrice de la Division du commerce international et des produits de base. Le Chef par intérim de la Section des produits de base agricoles, sous-entité du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base, a relevé des tendances contrastées en matière de prix en 2025 : un renchérissement des huiles végétales et des produits tropicaux destinés à la préparation de boissons ; une relative stabilité du caoutchouc ; une baisse pour les céréales et le coton. Ces tendances s'expliquaient notamment par les récoltes de soja exceptionnelles, les conditions météorologiques en Afrique de l'Ouest, les fluctuations du dollar et du cours du pétrole, ainsi que l'augmentation des coûts des engrains, qui réduisaient les marges des agriculteurs. L'intervenant a également évoqué les risques à long terme, notamment les changements climatiques susceptibles d'être aggravés par El Niño, La Niña et le dipôle de l'océan Indien, les ravageurs, le vieillissement des cacaoyers et la concentration du marché des engrains. Pour permettre aux petits exploitants agricoles de s'adapter, il fallait fixer des prix équitables, ce qui supposait des marchés d'intrants transparents et une résilience climatique accrue, afin de stabiliser les chaînes de valeur et de préserver les moyens de subsistance.

5. Les intervenants étaient : un économiste principal du Conseil international des céréales ; un économiste de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; un chercheur du Center for Sustainability Science and Strategy du Massachusetts Institute of Technology (États-Unis d'Amérique).

6. Le premier intervenant a appelé l'attention sur les tendances contrastées observées sur les marchés mondiaux des céréales en 2025 : les prix du maïs avaient augmenté dans un premier temps, puis diminué à la suite des récoltes record annoncées par le Brésil et les États-Unis et des fortes exportations des États-Unis ; les prix du riz étaient tombés à leur plus bas niveau en huit ans après la levée des interdictions d'exportation en Inde, la faiblesse de la demande ayant accentué cette baisse ; les prix du soja avaient grimpé en flèche à la faveur de la reprise de la demande chinoise ; les prix du blé avaient atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans en octobre, avant de remonter. La production mondiale de céréales devrait augmenter de plus de 100 millions de tonnes en 2025-2026, soit sa plus forte hausse depuis 2016-2017, grâce à l'amélioration des rendements et aux récoltes record des exportateurs. En outre, la consommation et le commerce atteignaient un niveau record et les stocks augmentaient, mais les conditions météorologiques et les tensions géopolitiques restaient des facteurs de risque. Enfin, l'intervenant a insisté sur l'importance de la transparence des marchés et de la coopération et souligné que, si l'abondance de l'offre et la baisse des prix favorisaient la consommation, l'heure restait à la volatilité et aux changements de politiques.

7. Le deuxième intervenant a présenté une série de simulations montrant qu'à l'horizon 2034, les marchés seraient tirés par la croissance de la population et du produit intérieur brut (PIB), en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, qui représenteraient plus de 80 % de la croissance de la production. La demande de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux et de biocarburants devrait augmenter, tout comme l'apport calorique par habitant, celui-ci étant toutefois limité par les niveaux de revenu. La productivité devait être le principal moteur de la croissance, l'expansion des terres agricoles n'étant pas viable, tandis que l'augmentation des cheptels bovin et avicole accroîtrait à la fois la demande de céréales et d'oléagineux et les émissions de gaz à effet de serre. Selon les simulations, il faudrait faire augmenter la productivité de 28 %, soit trois fois le taux actuel, sans accroître les superficies agricoles pour éliminer la faim d'ici à 2030 et atteindre l'objectif consistant à maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. S'agissant du commerce, qui demeurait essentiel, l'Amérique latine était le principal exportateur, tandis que l'Afrique et l'Asie étaient davantage tributaires des importations, et les prix réels pourraient diminuer moyennant des gains de productivité et des conditions météorologiques stables. Enfin, l'intervenant a souligné que l'innovation, notamment dans les domaines de la biotechnologie, de l'automatisation et de l'agriculture de précision, ainsi que la coopération multilatérale, étaient essentielles pour assurer la sécurité

alimentaire, réduire les émissions et stabiliser les prix locaux face aux problèmes logistiques et aux difficultés liées aux fluctuations des taux de change.

8. Le troisième intervenant a présenté l'indice Jameel, qui mesurait la vulnérabilité du commerce alimentaire en fonction de la dépendance à l'égard des importations, de la stabilité des réserves de change, de la fiabilité des chaînes d'approvisionnement et de la diversité des fournisseurs. À l'heure actuelle, 50 % des pays, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient et parmi les petits États insulaires en développement, présentaient des niveaux de vulnérabilité moyens à élevés. Les pays à revenu élevé assuraient leur approvisionnement alimentaire par le commerce, tandis que les pays à faible revenu connaissaient des difficultés dans ce domaine en raison d'un manque de ressources et de productivité. La croissance démographique devrait dépasser celle de la production agricole dans les régions les plus pauvres, accentuant ainsi leur dépendance à l'égard des importations et leur vulnérabilité, et les changements climatiques amplifiaient les chocs, même si leurs effets sur les rendements devraient rester modestes jusqu'à la fin du siècle. Enfin, l'intervenant a souligné le rôle déterminant du commerce, sachant que le degré de vulnérabilité de 64 % des pays devrait rester stable et celui de 30 % des pays, notamment en Afrique, augmenter.

9. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a souligné que les récentes hausses de droits de douane et la réduction des préférences commerciales limitaient les possibilités d'exportation, ce qui accroissait la vulnérabilité. À cet égard, un intervenant a fait observer que la progressivité des droits de douane et les mesures unilatérales compromettaient davantage l'accès à des prix équitables. En réponse à la question d'une délégation sur les politiques visant à garantir des prix équitables aux petits exploitants, telles que la fixation d'un prix minimum garanti au producteur en Côte d'Ivoire, un intervenant a dit que ces politiques pouvaient être efficaces mais nécessitaient une gouvernance solide et des ressources budgétaires suffisantes. Un autre intervenant a préconisé le recours aux coopératives, la mise en place de chaînes de valeur plus courtes, le renforcement de la traçabilité et la création de valeur ajoutée. Selon lui, les fonds d'urgence et les alliances de producteurs pouvaient contribuer à stabiliser les revenus. En réponse à la question d'une délégation sur la prise en considération des perturbations politiques dans l'indice Jameel, un intervenant a dit que celui-ci était en cours de mise à jour afin de tenir compte des risques géopolitiques et leur incidence notable sur les économies vulnérables. Une délégation a souligné que la volatilité des prix était déterminée par le jeu de l'offre et de la demande, mais également par les événements géopolitiques et les changements de politique. À cet égard, un intervenant a dit qu'il fallait réduire les restrictions à l'exportation, renforcer la coopération multilatérale et accroître les investissements régionaux dans les infrastructures et le capital humain, afin d'atténuer la volatilité et de favoriser un accès équitable aux marchés, en particulier pour les pays à faible revenu de plus en plus vulnérables sur le plan commercial.

2. Minéraux, minerais, métaux et énergie

10. La table ronde était animée par une économiste du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base. Un économiste adjoint du Service a souligné la baisse du prix des combustibles depuis le début de 2025, qui était due à l'augmentation de la production décidée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et à l'annulation des réductions antérieures. En revanche, les prix des métaux nobles avaient atteint des niveaux records, l'or dépassant 4 000 dollars des États-Unis l'once sur fond de tensions géopolitiques et de forte demande des banques centrales, tandis que le cours de l'argent augmentait en raison de son utilisation dans l'industrie et le secteur des technologies vertes. Les prix de certains minéraux critiques pour la transition énergétique restaient inférieurs aux pics atteints en 2022 en raison d'une offre excédentaire et d'une faible demande, malgré la flambée du cours du cobalt imputable aux restrictions à l'exportation imposées en République démocratique du Congo. Enfin, l'intervenant a souligné qu'il importait de mettre en place des chaînes d'approvisionnement diversifiées et résilientes et d'adopter des pratiques durables en matière d'exploitation minière et de recyclage pour garantir un accès à long terme aux ressources stratégiques.

11. Les intervenants étaient : le Vice-Président chargé de la stratégie à Cheniere Marketing ; un analyste principal chargé du marché du pétrole à l'Agence internationale de l'énergie ; un analyste chargé des questions relatives à l'énergie et à l'exploitation minière

(Suisse) ; un analyste des prix de marché chez Fastmarkets Global ; un analyste principal chargé du marché du pétrole à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

12. Le premier intervenant a dit que les prix sur les marchés mondiaux du gaz et du gaz naturel liquéfié, instables en 2022, s'étaient stabilisés en 2025. Les prix de référence en Asie et en Europe restaient alignés, ces deux régions étant des marchés majeurs du gaz naturel liquéfié. Les prix demeuraient inférieurs aux niveaux élevés atteints en 2022, mais supérieurs aux moyennes d'avant 2014, l'offre n'étant pas totalement revenue à la normale. Une légère augmentation de l'offre, tirée principalement par les États-Unis et le Qatar, avait été observée. En Europe, la demande avait crû en réaction à la diminution des flux en provenance de la Fédération de Russie. En Asie, notamment en Chine, elle avait ralenti dans un contexte de prix au comptant élevés et de difficultés économiques liées, entre autres, à la croissance industrielle, à l'activité manufacturière et aux vents contraires ralentissant le commerce. Enfin, l'intervenant a souligné le rôle crucial du gaz naturel liquéfié dans la sécurité énergétique et la transition vers des combustibles plus propres, ainsi que la nécessité d'investir durablement pour équilibrer les marchés.

13. Le deuxième intervenant s'est penché sur les marchés pétroliers, indiquant que le prix du baril de pétrole brut Brent était tombé à 64 dollars É.-U. en raison de fondamentaux faibles et de l'offre excédentaire prévue en 2026. La croissance de la demande était essentiellement tirée par les pays d'Asie non membres de l'OCDE, à l'exception de la Chine, tandis que la demande des pays de l'OCDE continuait de baisser et que celle de la Chine ralentissait. Enfin, l'intervenant a dit que la demande mondiale devrait croître légèrement et que les excédents de marché allaient probablement augmenter, exerçant une pression à la baisse sur les prix. En outre, le contrôle des prix et les subventions dans les pays en développement affaiblissaient davantage le lien entre les marchés mondiaux et les marchés intérieurs.

14. Le troisième intervenant a appelé l'attention sur l'instabilité des prix des minéraux critiques pour la transition énergétique, qui s'expliquait par les alternances rapides entre pénurie et production excédentaire, le caractère cyclique de l'activité minière, la concentration géographique, les décisions des pouvoirs publics, la spéculation et les évolutions technologiques. Cette volatilité compliquait la planification des investissements et la planification budgétaire dans les pays producteurs. Enfin, l'intervenant a fait observer que le niveau durablement bas des prix en 2025 décourageait les nouveaux investissements et entravait la diversification des chaînes d'approvisionnement, ce qui accroissait la vulnérabilité face aux perturbations à venir.

15. Le quatrième intervenant a examiné les récentes mesures de contrôle des exportations de terres rares et leurs répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales des véhicules électriques et des applications de haute technologie. Il a souligné le positionnement de la Chine dans la chaîne de valeur des terres rares, ce pays assurant plus de 80 % de la production mondiale d'aimants. Adoptées par la Chine en avril 2025, les mesures de contrôle des exportations de terres rares lourdes, telles que le dysprosium, le gadolinium et le terbium, entraînaient des écarts de prix substantiels entre les marchés internationaux et le marché chinois. Enfin, l'intervenant a décrit les efforts déployés dans d'autres pays pour développer de nouvelles sources d'approvisionnement, faisant observer que les dynamiques géopolitiques avaient redéfini les flux commerciaux et créé à la fois des risques et de nouvelles possibilités.

16. Le cinquième intervenant a examiné les pressions grandissantes qui s'exerçaient sur les marchés mondiaux des matières premières critiques en raison de la forte demande et de la concentration de l'offre. Il a souligné la multiplication des restrictions à l'exportation : plus de 20 % du commerce de certaines matières, telles que le cobalt, le lithium et les terres rares, avaient été soumis à au moins une restriction entre 2021 et 2023. Ces mesures visant à favoriser la création nationale de valeur ajoutée risquaient, à court terme, d'entraîner des distorsions de marché et une hausse des coûts dans les secteurs d'aval. Enfin, l'intervenant a souligné la nécessité de marchés ouverts, d'un suivi renforcé et d'une coopération internationale accrue, afin de concilier sécurité, durabilité et efficacité économique.

17. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a souligné la résilience du commerce du gaz naturel liquéfié, tandis qu'un autre a mis en avant la normalisation rapide des marchés

grâce aux stocks disponibles et aux mécanismes d'urgence. Une délégation a demandé comment l'on pouvait veiller à ce que les marchés des pays riches en ressources naturelles soient régis par des considérations économiques, et non par des pressions politiques. Une autre délégation a évoqué l'exploitation minière des grands fonds marins comme stratégie potentielle de diversification. À cet égard, un intervenant a appelé à la prudence, compte tenu des risques environnementaux et réglementaires élevés, et un représentant du secrétariat de la CNUCED a dit qu'il importait de tenir compte des incidences environnementales. En réponse à la question d'une délégation sur la compatibilité des restrictions à l'exportation avec l'augmentation de la demande mondiale de technologies renouvelables, et sur la possibilité de réduire les pénuries grâce au recyclage, un intervenant a fait observer que ces restrictions visaient souvent à attirer des investissements en aval, mais risquaient d'entrer en conflit avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce, tandis qu'un autre intervenant a dit que le recyclage était indispensable mais pas suffisant. Une délégation s'est dite préoccupée par la multiplication des restrictions commerciales et à l'affaiblissement du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce. Un intervenant a décrit l'expérience mitigée de l'industrialisation en aval en Indonésie. Une délégation a mis en lumière la vulnérabilité des pays en développement face à la volatilité des marchés. À cet égard, un intervenant a recommandé la diversification et l'accroissement de l'efficacité énergétique, tandis qu'un autre a préconisé de renforcer la coopération régionale pour augmenter la capacité collective d'action sur les marchés. Un expert a évoqué le recours à la jetonisation aux fins du suivi des minéraux recyclés. Un intervenant a souligné la complexité des données, tandis qu'un autre a relevé que les taux de recyclage des terres rares restaient autour de 1 %. Une délégation a indiqué que la domination des combustibles fossiles se poursuivrait jusqu'en 2050, souligné la nécessité d'une transition énergétique juste fondée sur la neutralité technologique et fait part de ses préoccupations concernant la stabilité à long terme des marchés de l'énergie et l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié. À cet égard, un intervenant a indiqué qu'une production excédentaire était attendue à court terme, tandis qu'un autre a fait observer que la demande croissante liée aux technologies d'intelligence artificielle pourrait ralentir l'abandon progressif des combustibles fossiles.

C. Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Agriculture

18. En ouverture de la première table ronde, la Directrice de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note intitulée « Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/65), indiquant que les produits agricoles, évalués à 2 290 milliards de dollars É.-U. pour la période 2021-2023, représentaient un tiers des exportations mondiales de produits de base, dont 87 % de denrées alimentaires. Elle a souligné que le commerce des produits agricoles jouait un rôle essentiel en contribuant à assurer la sécurité alimentaire, à amortir les chocs climatiques et à soutenir l'emploi rural et la croissance économique, et que le commerce pouvait faciliter l'accès aux intrants et aux marchés, en particulier pour les pays en développement.

19. La table ronde était animée par le Chef par intérim de la Section des produits de base agricoles, sous-division du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base. Les intervenants étaient : le Chef de la stratégie et du développement au Fonds commun pour les produits de base, une experte de la Direction nationale de l'industrie du Ministère mozambicain de l'économie et des finances et la Directrice générale du commerce au Département du commerce de Sri Lanka.

20. Le premier intervenant a dit que le Fonds commun pour les produits de base finançait depuis vingt-sept ans des projets dans les chaînes de valeur agricoles des pays en développement et s'était adapté aux nouvelles priorités de ses membres en passant d'un système de subventions à des investissements à impact fondés sur des prêts. À l'heure actuelle, le Fonds disposait d'un portefeuille d'environ 130 millions de dollars É.-U. qui lui permettait de proposer des prêts à court et à long terme. L'intervenant a fait observer que les petites et moyennes entreprises employaient plus de 70 % des travailleurs et constituaient le

principal moteur du développement industriel et de la productivité. Le Fonds continuait de concentrer son action sur les petites et moyennes entreprises des chaînes de valeur agricoles reliant les marchés à forte valeur ajoutée aux petits exploitants, notamment en finançant des initiatives d'agriculture régénératrice liées à la transformation de la noix de macadamia et de l'avocat au Kenya, à la diversification de la production de cacao aux Philippines et à la production d'huile de palme sans déforestation en Sierra Leone. Enfin, l'intervenant a souligné qu'il importait de veiller à ce que les stratégies et les instruments de financement répondent aux besoins des chaînes de valeur agricoles en matière de développement durable et de diversification.

21. La deuxième intervenante a mis en avant le potentiel industriel et commercial considérable du Mozambique, fort de ses 27 millions d'hectares de terres arables fertiles, de ses vastes ressources pétrolières et gazières et de ses infrastructures, notamment le port le plus profond d'Afrique australe. Toutefois, des risques persistants, tels que les catastrophes naturelles et l'instabilité politique, compromettaient les efforts déployés par le Gouvernement pour attirer des investissements axés sur l'exportation. Enfin, il fallait privilégier le développement de secteurs industriels orientés vers le marché intérieur, notamment celui des produits alimentaires transformés, pour renforcer les capacités productives et atteindre des volumes de production suffisants avant de se tourner vers les marchés d'exportation.

22. La troisième intervenante a présenté la stratégie agricole de Sri Lanka, axée sur les exportations. Le secteur agricole représentait 10 % du PIB et 26 % de l'emploi total dans ce pays. La stratégie agricole nationale accordait la priorité à la valorisation des marques, à la durabilité et à la création de valeur ajoutée et visait à établir, en partenariat avec les marchés de destination, les normes et les infrastructures de certification nécessaires à l'accès à ces marchés. S'agissant de la valorisation des marques, de la conformité aux normes d'exportation et de la diversification des produits, l'intervenant a mis en avant deux exemples de réussite : le thé de Ceylan, principal produit agricole d'exportation du pays (environ 50 % de la valeur totale des exportations agricoles), et la cannelle, dont Sri Lanka assurait près de 80 % de l'offre mondiale. Le Gouvernement misait en outre sur le potentiel de croissance des produits alimentaires et de bien-être à base de noix de coco. Les stratégies d'exportation de produits agricoles à long terme ne pouvaient porter leurs fruits que si elles s'inscrivaient dans un ensemble de politiques connexes, concernant notamment la sélection de variétés végétales adaptées aux changements climatiques, ainsi que la recherche-développement dans les technologies et les produits de transformation. En outre, Sri Lanka et d'autres pays d'Asie du Sud n'avaient pas encore atteint le même niveau d'intégration que les pays d'autres régions, en raison de droits de douane relativement élevés et de l'insuffisance des infrastructures commerciales transfrontières. Enfin, l'intervenant a souligné que les pays d'Asie du Sud avaient intérêt à participer davantage au système commercial multilatéral et à coopérer dans le cadre d'accords commerciaux régionaux afin de lever les obstacles au commerce, d'améliorer leur compétitivité et d'accéder à des marchés d'exportation plus lucratifs.

23. Au cours du débat qui a suivi, quelques délégations ont souligné la nécessité de renforcer la capacité des agriculteurs à soumettre des demandes de prêt et d'encourager les prêteurs à simplifier les procédures correspondantes. En réponse à la question d'une délégation sur le rôle du financement sous forme de subventions dans la stratégie du Fonds commun pour les produits de base, un intervenant a dit que la marge d'action du Fonds n'était pas limitée par le manque de ressources financières disponibles, mais par le nombre insuffisant de demandes répondant aux critères requis. Ainsi, le Fonds proposait à la fois des crédits aux petites et moyennes entreprises et des activités de renforcement des capacités à l'intention des agriculteurs et d'autres parties prenantes, afin d'accroître le nombre de demandes recevables présentées dans le cadre de propositions de projets viables à fort impact. L'animateur du débat a souligné la nécessité d'adopter des politiques permettant de combler le déficit persistant de financement et le manque de capacités, d'atténuer les risques liés à l'incertitude des marchés des produits de base, d'attirer les investissements et d'améliorer l'accès aux marchés en renforçant le système commercial multilatéral.

24. La deuxième table ronde, consacrée au commerce en tant que levier de diversification et d'accroissement de la valeur ajoutée des exportations agricoles dans les pays en développement, était animée par l'Ambassadrice et Représentante permanente du Chili au

sein de la Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Celle-ci a mis en avant le rôle central de la création de valeur ajoutée, de la montée en gamme productive et de la diversification dans les pays en développement tributaires des produits de base, et a souligné que le commerce, lorsqu'il s'appuyait sur des politiques et des technologies adéquates, pouvait favoriser une croissance inclusive et durable dans les chaînes de valeur agricoles.

25. Les intervenants étaient : la Ministre et Cheffe de la Mission permanente de la République d'Argentine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ; l'Ambassadeur et deuxième Représentant permanent adjoint de la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation mondiale du commerce ainsi que de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

26. La première intervenante a présenté brièvement l'écosystème en pleine expansion des technologies agricoles en Argentine. Ce secteur s'était développé grâce à la collaboration entre des institutions scientifiques publiques, des universités, des entreprises privées et des agriculteurs. L'Argentine devait répondre à la demande mondiale croissante de denrées alimentaires et de bioénergie, tout en faisant face à des pressions environnementales telles que la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la variabilité climatique. Dans ce contexte, l'agriculture numérique et l'agriculture de précision permettaient désormais d'accroître l'efficacité et la durabilité, notamment grâce à l'intégration de données en temps réel, à l'automatisation, à la traçabilité numérique et à des technologies telles que les drones, les plateformes d'irrigation intelligente et les systèmes numériques de gestion des cultures. L'intervenante a souligné que les entreprises de technologies agricoles étaient concentrées dans les provinces à forte production agricole, qui regroupaient l'essentiel des capacités scientifiques et productives. Les start-up collaboraient avec des chercheurs, des services de vulgarisation et des utilisateurs, ce qui permettait d'élaborer des solutions ayant des applications commerciales, et les institutions publiques jouaient un rôle essentiel dans la production de connaissances, le transfert de technologies et la prestation de services satellitaires de surveillance du climat et de l'utilisation des terres. Toutefois, des difficultés subsistaient, notamment en ce qui concernait les lourdes administrations, la fiscalité, la fragmentation des politiques entre les administrations nationale et provinciales, ainsi que l'accès à des financements à un coût abordable, ainsi que le contexte macroéconomique général. En outre, les écarts de connectivité numérique sur le territoire argentin entraînaient la diffusion des technologies. L'intervenante a mis en évidence les principaux leviers que les pouvoirs publics pouvaient utiliser pour favoriser l'innovation : les politiques scientifiques et technologiques ; la loi sur l'économie du savoir, qui portait notamment sur les services agricoles fondés sur les données ; les programmes d'entrepreneuriat ciblant les jeunes entreprises. Concernant le commerce, l'intervenante a souligné que les marchés mondiaux imposaient de plus en plus d'exigences en matière de traçabilité, de durabilité et de respect des normes environnementales et sanitaires, et que les technologies agricoles permettaient aux producteurs argentins d'y répondre, transformant ainsi les normes en atouts potentiels. Les technologies mises au point en Argentine pouvaient être utilisées ailleurs dans le monde et leur diffusion à grande échelle nécessitait un accès aux marchés internationaux. De plus, le commerce permettait d'importer des technologies et des savoir-faire de pointe, renforçant ainsi l'innovation nationale.

27. Le deuxième intervenant a présenté la stratégie adoptée par l'Indonésie dans le cadre de la Vision « Golden Indonesia 2045 » afin de favoriser la création de valeur ajoutée et la transformation agricole. L'agriculture, qui représentait 14 % du PIB et 29 % de l'emploi, demeurait un secteur stratégique. L'Indonésie entendait éviter le piège du revenu intermédiaire en s'affranchissant de sa dépendance à l'égard des exportations de produits de base, afin de privilégier des activités de transformation à plus forte valeur ajoutée. L'intervenant a mis en lumière des problèmes structurels, tels que la volatilité des prix mondiaux et le fait que les capacités et les ressources limitées des petits exploitants leur permettaient difficilement de remplir diverses normes de durabilité, ainsi que la géographie archipelagique de l'Indonésie, qui entraînait une fragmentation des activités logistiques et des coûts de transport élevés. L'État investissait dans les infrastructures pour remédier à ces difficultés et réduire les coûts logistiques de 13 à 8 % du PIB. Le guichet unique national et l'écosystème logistique national facilitaient le commerce et réduisaient les coûts de transaction. En outre, des pôles de production avaient été établis pour assurer un

approvisionnement fiable des industries agroalimentaires. Des mesures complémentaires visant à accroître la productivité agricole étaient appliquées, notamment la mécanisation, l'amélioration des variétés de semences ainsi que le recours à des technologies résilientes face aux changements climatiques et à des services de vulgarisation numériques. L'intervenant a également mis en avant des réformes sociales et de gouvernance, notamment des initiatives visant à attirer davantage de jeunes dans le secteur agricole par des mesures d'incitation à la création d'entreprise et des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, ainsi que des mesures destinées à renforcer l'application des lois et l'efficacité administrative. Enfin, s'agissant de la politique commerciale, il a souligné que les accords régionaux et bilatéraux constituaient des outils essentiels pour diversifier les marchés, attirer des investissements et gagner en compétitivité, mais que des obstacles commerciaux déguisés sur les marchés de destination compromettaient les efforts déployés par les pays en développement pour diversifier leurs exportations.

28. Au cours du débat qui a suivi, les experts ont examiné le rôle du secteur public, les difficultés macroéconomiques, les contraintes de financement, les incertitudes du système commercial et le rôle des normes réglementaires. À cet égard, les intervenants ont souligné que la cohérence et la transparence, ainsi que le bon fonctionnement du système commercial multilatéral, étaient indispensables pour favoriser la diversification et la création de valeur ajoutée.

2. Minéraux, minerais, métaux et énergie

29. La troisième table ronde, consacrée à l'élaboration de stratégies de diversification reposant sur l'analyse de données, était animée par un économiste du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base. Les intervenants étaient : le Chef de la Section des produits de base issus des industries extractives, sous-entité du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base ; le Directeur général adjoint du Ministère namibien des industries, des mines et de l'énergie.

30. Le premier intervenant a présenté le cadre d'évaluation rapide de la CNUCED visant à recenser les possibilités de création de valeur ajoutée et de diversification dans les économies tributaires des produits de base. Fondé à la fois sur l'analyse du niveau de complexité économique, la cartographie des aires de produits, le traitement de données commerciales détaillées et les consultations avec les acteurs industriels nationaux, ce cadre permettait de déterminer les possibilités de diversification au regard des capacités existantes. Les résultats préliminaires obtenus à Madagascar, en Namibie et en Zambie mettaient en évidence des possibilités de diversification au sein des chaînes de valeur des minéraux critiques et au-delà, notamment dans les secteurs des produits chimiques, des machines, des métaux, des plastiques et d'autres secteurs de moyenne technologie. Enfin, l'intervenant a souligné l'importance du séquençage des politiques, qui consistait à recenser des possibilités de diversification viables, à lever les obstacles au moyen de politiques industrielles ciblées, puis à mener une action institutionnelle coordonnée pour transformer ce potentiel en production et en exportations.

31. Le deuxième intervenant a dit que le secteur minier représentait environ 13 % du PIB de la Namibie, pays doté de réserves naturelles de cuivre, de graphite, de lithium, de manganèse et d'uranium. L'extraction était largement contrôlée par des entreprises étrangères et la valorisation locale des ressources minières demeurait limitée. La Namibie avait interdit l'exportation de lithium non transformé et de certains minéraux afin de promouvoir la création de valeur ajoutée au niveau national. En outre, la diversification porterait en priorité sur les produits chimiques, les produits à base de cuivre et de graphite, le fer et l'acier, ainsi que sur la valorisation de l'uranium, et s'appuierait sur des initiatives telles que la création de zones économiques spéciales, l'établissement de corridors d'hydrogène vert, l'extension des infrastructures de transport et la mise en place d'une coopération régionale avec le Zimbabwe. Une évaluation rapide était réalisée dans un premier temps, après quoi la diversification était mise en œuvre dans le cadre de partenariats avec le Japon, l'Union européenne et la CNUCED.

32. La quatrième table ronde, consacrée aux expériences des pays et des partenaires, était animée par la Directrice de la Division du commerce international et des produits de base.

Les intervenants étaient : l'Ambassadeur et Représentant permanent de la Mission permanente du Guyana auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ; un économiste principal du Ministère zimbabwéen de l'industrie et du commerce ; un conseiller de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande de coopération internationale).

33. Le premier intervenant a appelé l'attention sur la transformation rapide du Guyana à la suite de la découverte de pétrole en 2020. Le Guyana était le plus grand producteur mondial de pétrole par habitant et avait enregistré une croissance sans précédent de son PIB. Les recettes pétrolières étaient investies dans les infrastructures, la santé, l'éducation et le développement local par l'intermédiaire d'un fonds souverain. L'intervenant a également décris le rôle du Guyana sur les marchés des crédits d'émission de carbone, ainsi que les progrès accomplis concernant les projets de transformation du gaz en énergie, le raffinage, la production d'engrais, la valorisation de la bauxite et de l'or et l'autosuffisance agricole. Enfin, il a dit que les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles étaient utilisées pour promouvoir une vaste diversification, notamment au profit des secteurs vert, bleu, numérique et culturel.

34. Le deuxième intervenant a présenté la stratégie adoptée par le Zimbabwe pour tirer parti des minéraux critiques dans le cadre d'une transition énergétique équitable. Les restrictions à l'exportation de minéraux non transformés et les exigences de valorisation avaient attiré plus d'un milliard de dollars É.-U. d'investissements dans la transformation du lithium. Les activités de fusion du platine s'étaient développées et des fonds communautaires contribuaient au financement de l'industrialisation rurale. L'intervenant a indiqué que la diversification dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière progressait, mais que des problèmes subsistaient, notamment l'épuisement des ressources, la contrebande, les pressions environnementales et les conflits communautaires, et que la gouvernance, l'application des lois et la coopération régionale étaient essentielles à cet égard.

35. Le troisième intervenant a présenté les conclusions d'études sur la création de valeur ajoutée nationale dans les chaînes de valeur des minéraux critiques, soulignant que les interdictions d'exportation ne suffisaient pas. Pour réussir à créer de la valeur ajoutée, il fallait mettre en œuvre une politique industrielle adaptée, adopter des mesures d'incitation à l'investissement, bâtir des infrastructures énergétiques et de transport, renforcer les compétences, assurer une bonne coordination institutionnelle et veiller à la stabilité du cadre réglementaire. L'intervenant a donné des exemples, notamment les parcs industriels de transformation du nickel en Indonésie et la fabrication de convertisseurs catalytiques en Afrique du Sud.

36. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a souligné la nécessité de tier parti des booms pétroliers pour assurer un développement durable et diversifié. En réponse à la question d'une délégation concernant les normes environnementales comme obstacles non tarifaires potentiels et le rôle du Groupe d'experts des Nations Unies sur les minéraux critiques pour la transition énergétique, un intervenant a précisé que ces normes étaient légitimes mais pouvaient devenir des obstacles si elles étaient appliquées de manière sélective, et a exposé le rôle du Groupe d'experts dans la coordination de l'appui de l'ONU à la création de valeur ajoutée et à la diversification dans les pays en développement. En réponse à la question d'une autre délégation concernant l'évaluation du marché international des hydrocarbures et les plans de décarbonation du Guyana, un intervenant a décrit la stratégie que ce pays avait adoptée pour assurer la transition de son réseau électrique vers des sources d'énergie propres et a évoqué la gestion de la volatilité des prix au moyen d'un fonds souverain. En réponse à la question d'une délégation sur la hiérarchisation des obstacles à la diversification et le rôle de la coopération internationale, un intervenant a expliqué la méthode de priorisation des secteurs en fonction du potentiel de création d'emplois et de la faisabilité, tandis qu'un autre a mis en avant le rôle des partenaires de développement dans l'appui à l'élaboration des politiques, au transfert de connaissances et à l'intégration régionale. Une autre délégation a fait une déclaration de principe concernant les conflits territoriaux liés à l'utilisation des ressources. En réponse à la question d'un expert sur la qualité et la vérification des données utilisées dans les études analytiques, un intervenant a reconnu l'existence de difficultés et expliqué que la validation reposait à la fois sur des données commerciales nationales et sur des informations issues de consultations avec le

secteur privé. Enfin, une délégation a salué la tenue de débats approfondis et riches d'enseignements concrets, utiles à l'application nationale des stratégies examinées.

D. Conclusion

37. Dans ses observations finales, le Président a dit que les débats avaient permis de souligner que l'agriculture demeurait essentielle pour assurer la subsistance et la sécurité alimentaire des populations, mais que les pays en développement faisaient face à des pressions accrues liées à l'instabilité climatique, à l'augmentation du coût des intrants et à la fragmentation des chaînes logistiques. Malgré la baisse des prix des céréales en 2025, les agriculteurs avaient souvent dû composer avec le renchérissement des engrains et des semences, qui accentuaient la vulnérabilité des pays importateurs nets de produits alimentaires et des pays les moins avancés. Les participants ont souligné que des pratiques durables et résilientes face aux changements climatiques, ainsi qu'une création accrue de valeur ajoutée par la transformation de produits agricoles, étaient essentielles pour permettre aux agriculteurs de mieux tirer profit du commerce, et qu'un système commercial multilatéral prévisible favorisait la diversification et le transfert de technologies. S'agissant des industries extractives, des experts ont fait observer que les marchés des combustibles et des métaux restaient très volatils et que la majeure partie de la création de valeur demeurait concentrée dans les activités de transformation et l'industrie manufacturière de pointe. Les pays en développement restaient largement cantonnés à l'extraction de matières premières en raison de lacunes en matière d'infrastructures, de compétences, de technologies et de capacités institutionnelles. Enfin, le Président a dit que les débats avaient mis en évidence que l'exploitation des minéraux critiques pour la transition énergétique ouvrait de réelles perspectives d'industrialisation, mais nécessitait des politiques industrielles cohérentes, le renforcement des capacités, l'intégration régionale et une gouvernance efficace.

38. La Directrice de la Division du commerce international et des produits de base a souligné qu'il était urgent de réduire la dépendance à l'égard des produits de base et a mis en lumière les vulnérabilités persistantes des pays en développement. L'agriculture et l'exploitation des minéraux critiques pour la transition énergétique pouvaient réellement favoriser la résilience et la croissance, à condition qu'elles s'accompagnent de pratiques durables, d'une gouvernance cohérente et transparente, d'un renforcement des capacités institutionnelles et d'une intégration régionale efficace. La CNUCED était déterminée à diffuser des données, à définir des orientations stratégiques et à mener des activités de renforcement des capacités pour aider les pays à ne plus se limiter à l'exportation de produits de base et à s'orienter vers une production diversifiée à plus forte valeur ajoutée.

39. Le représentant d'un groupe régional a souligné l'importance de la diversification et de la coopération internationale, ainsi que de l'investissement et du renforcement des capacités. Il a salué la qualité des débats, qui avaient systématiquement tenu compte des besoins et des difficultés des pays en développement. Enfin, un expert a évoqué des possibilités de collaboration avec le monde universitaire.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

40. À sa séance plénière d'ouverture, le 9 décembre 2025, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a élu Achsanul Habib (Indonésie) Président et José Antonio Cury Gonçalves Braga (Brésil) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

41. À sa séance plénière d'ouverture, le 9 décembre 2025, la Réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote (TD/B/C.I/MEM.2/64). Cet ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Diversification stratégique dans les pays en développement tributaires des produits de base.
5. Adoption du rapport de la session.

C. Adoption du rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

42. À sa séance plénière de clôture, le 10 décembre 2025, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa seizième session après la clôture de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Algérie	Kiribati
Argentine	Libye
Bangladesh	Luxembourg
Bélarus	Maroc
Bolivie (État plurinational de)	Mongolie
Brésil	Mozambique
Chili	Namibie
Chine	Népal
Congo	Pakistan
Cuba	Panama
Égypte	Pologne
Émirats arabes unis	Portugal
État de Palestine	République démocratique du Congo
Fédération de Russie	République dominicaine
Finlande	République-Unie de Tanzanie
France	Soudan du Sud
Gambie	Sri Lanka
Grèce	Thaïlande
Guyana	Togo
Inde	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Türkiye
Iraq	Venezuela (République bolivarienne du)
Irlande	Zambie
Jamaïque	Zimbabwe

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Commonwealth
 Conseil international des céréales
 Fonds commun pour les produits de base
 Organisation de coopération et de développement économiques
 Organisation de la coopération islamique
 Union africaine

3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :

Centre du commerce international
 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 Département des affaires économiques et sociales
 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
 Programme alimentaire mondial
 Programme des Nations Unies pour l'environnement
 Programme des Nations Unies pour le développement

4. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Organisation internationale du Travail
 Organisation mondiale du commerce

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.16.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

Centre Europe-tiers monde
Third World Network

Catégorie spéciale

International Ocean Institute.
